

DOSSIER DE :

CONSEILLER :

DATE: 18/01/2010

Acquisition de parts en Usufruit de la SCPI

PFO2

<b>Durée de l'usufruit (années)</b>	5	<b>Capital versé</b>	100 000,00	<b>TMI</b>	
<b>SCPI</b>	PFO2	<b>Nombre de parts</b>	2 553,63	<b>Rendement facial</b>	25,00%
<b>Prix de la part en usufruit</b>	39,16	<b>Revenu annuel (2)</b>	25 000 €	<b>Durée d'amortissement du capital (en années)</b>	3,88
<i>Soit</i>	22,00%	<i>Revenus souhaités</i>			
<b>Prix de la part en pleine propriété (1)</b>	178,00 €	<b>Revalorisation revenus</b>	1,5%		

Années	Revenus perçus	Revenus imposables	Déficit foncier existant	Gain d'impôt
1	25 000 €	25 000 €		
2	25 375 €	25 375 €		
3	25 756 €	25 756 €		
4	26 142 €	26 142 €		
5	26 534 €	26 534 €		
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
	<b>128 807 €</b>	<b>128 807 €</b>		

**Taux de Rendement Interne (TRI)**

10,43%

Les présentes simulations ne revêtent pas un caractère contractuel. Elles ne constituent qu'une étude effectuée sur le fondement d'hypothèses susceptibles d'évoluer rapidement tant d'un point de vue financier que fiscal, légal ou réglementaire.

A cet égard, les taux, dividendes et valeurs ne sont donnés qu'à titre indicatif, les performances passées ne présument pas des performances futures.

Toute personne qui en fait une quelconque utilisation et en assure une diffusion même partielle engage sa responsabilité unique, pleine et entière.

Perial Placements décline toute responsabilité sur l'utilisation et/ou la diffusion mêmes partielles des présentes.

(1) Le prix de la part en pleine propriété est, pour PFO2, le prix de souscription en vigueur au cours de la présente augmentation de capital

et pour PF1-PF2\_PF Opportunité le prix, frais et droits inclus, issu des confrontations hebdomadaires; il évolue en fonction de l'offre et de la demande.

(2) Le Revenu Annuel par part indiqué est un revenu prévisionnel.